
L'Après-Charlie. 20 questions pour en débattre sans tabou

Pistes pédagogiques

Cet ouvrage, qui s'adresse à tous, met en lumière des questions parfois polémiques qui malgré tout n'ont pas manqué d'émerger après les événements de janvier 2015. Propice au débat avec les lycéens, ce livre permet à l'ensemble de la communauté éducative d'aborder ces points délicats tout en y apportant des éléments de réponse sans dogmatisme en soulignant l'une des valeurs premières de la République : la liberté de pensée. Les apports des auteurs permettent de croiser trois regards : l'un plutôt « politique sur les grandes questions qui ont traversé le débat public et médiatique », le second de nature « numérique et axé sur la veille sur Internet », et qui met en exergue « des grandes questions traitées et débattues sur Twitter et les réseaux sociaux¹ », enfin le dernier issu du monde associatif, engagé sur ces grandes questions.

Niveau : Lycée général et technologique, professionnel et CAP.

Public ciblé : Enseignants, CPE, partenaires éducatifs, parents.

Mots-clés : Laïcité ; liberté ; égalité ; respect ; discriminations ; opinions ; croyances.

COMPÉTENCES

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.
- Mobiliser les connaissances exigibles.
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.
- S'impliquer dans le travail en équipe.

CET OUVRAGE SE DÉCLINE EN CINQ GRANDES THÉMATIQUES

Partie 1. La liberté d'expression. Pas pour tous ? Ce qu'autorise et ce que n'autorise pas la liberté d'expression

Partie 2. L'indignation à géométrie variable ?

Partie 3. Les discriminations. Si loin des valeurs proclamées de la République

Partie 4. Un complot ? Les rumeurs d'Internet sont-elles des informations ?

Partie 5. Les religions et les lois de la République. L'exercice de la laïcité au service du vivre-ensemble

Pour chaque thématique, l'objectif est de faire le lien avec le programme de l'enseignement moral et civique tout en permettant aux élèves « de saisir les enjeux moraux et civiques de l'appartenance à une société démocratique contemporaine² ».

¹ J.-L. Bianco, L. Bouzar, S. Grzybowski, *L'Après-Charlie. 20 questions pour en débattre sans tabou*, Paris, Les Éditions de l'Atelier-Réseau Canopé, 2015.

² *Id.*

DÉMARCHE POUR ABORDER L'OUVRAGE DANS SA GLOBALITÉ

Dans un premier temps, on procède au questionnement des jeunes en les invitant à revenir sur les événements de janvier 2015. Il leur est demandé de les formuler par écrit sur des post-it qui seront lus et conservés. Ces écrits permettent une modération et une responsabilisation des propos en freinant l'impulsion première liée à l'émotion inhérente à ce type de sujet. Il est primordial que chaque individu puisse se sentir écouté.

Ce premier recueil de questions établi, les élèves peuvent collectivement trier leurs questions suivant les cinq grandes thématiques proposées ou en créer d'autres si nécessaire.

L'animateur du groupe propose alors pour chaque thématique une discussion ou un débat selon des modalités pédagogiques précises et suivant la forme de l'échange sollicité : débat à visée démocratique et philosophique, dilemmes moraux, débat argumenté*...

L'animateur pourra s'appuyer sur les trois citations de lycéens qui suivent chaque question dans l'ouvrage et bénéficier de l'éclairage des auteurs.

Après cette première phase de débat et de confrontation d'idées, l'animateur pourra solliciter des recherches plus approfondies sur les questions des valeurs de la République. De nombreuses ressources sont en accès libre sur le site Canopé**. Adultes et jeunes pourront réfléchir ensemble aux rapports entre la morale, le droit, les lois, ou encore les habitudes sociales, tout en développant l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

Pour aller plus loin, il est possible de revenir aux questionnements initiaux des élèves. Il peut être intéressant d'approfondir certains points par des recherches documentaires au CDI ou dans un autre lieu, et de solliciter des personnes extérieures, comme par exemple un membre de la réserve citoyenne.

* Voir « Méthodes et démarches » sur <http://eduscol.education.fr/cid92404/methodes-et-demarches.html>

** https://www.reseau-canope.fr/notice/les-valeurs-de-la-republique_7404.html

PARTIE 1. LA LIBERTÉ D'EXPRESSION. PAS POUR TOUS ? CE QU'AUTORISE ET CE QUE N'AUTORISE PAS LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

LES QUESTIONS ABORDÉES DANS CETTE PARTIE

Cette partie aborde la notion de liberté d'opinion et met l'accent sur la différence entre la caricature en général et le blasphème qui n'est pas un acte condamnable en France, contrairement à l'incitation à la haine (voir la loi Pleven (1972) qui a été votée le 1^{er} juillet 1972 et qui modifie la loi sur la liberté de la presse de 1881 en créant les délits d'injure et de diffamation à caractère raciste, ainsi que celui de provocation à la haine ou à la violence raciale).

CONNAISSANCES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES

Égalité et discrimination (CAP, 2^{de})

- Les inégalités et les discriminations de la vie quotidienne, leur gravité respective au regard des droits des personnes.
- Les textes juridiques fondamentaux de lutte contre les discriminations (particulièrement la loi du 1^{er} juillet 1972) : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, etc.

Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne (CAP)

- Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage.

Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information (1^{re})

- Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage.
- Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweets...).

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE

Organisation de débats portant sur les atteintes réelles ou possibles de la liberté et de la dignité de la personne. La pratique de dilemmes moraux est également indiquée comme mise en œuvre de cette problématique. Elle pourra être complétée par des recherches de définitions, notamment pour préciser ce qui est discriminant, discriminatoire, de ce qui est attentatoire à la dignité humaine.

Agir contre le harcèlement à l'école : <http://www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr/>

Site Canopé « Les valeurs de la république » : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique>

PARTIE 2. L'INDIGNATION À GÉOMÉTRIE VARIABLE ?

LES QUESTIONS ABORDÉES DANS CETTE PARTIE

Dans cette partie, il est question de politique internationale, de droits de l'homme et de discriminations. La réflexion porte principalement sur le discernement à opérer entre des régimes totalitaires (dictature), le non-respect de traités internationaux par certains gouvernements et les actions de terrorisme. Cette partie aborde également la notion d'engagement solidaire envers des populations en détresse (accent mis sur les articles 24 à 28 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée par l'ONU le 10 décembre 1948).

CONNAISSANCES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES

La personne et l'État de droit (CAP, 2^{de})

– Les principes et les différentes formes de solidarité. La question de la responsabilité individuelle.

Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne (CAP, 1^{re})

– L'idée de citoyenneté européenne.

– Défendre : organisation et enjeux de la Défense nationale ; l'engagement dans des conflits armés, la sécurité internationale.

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE

Proposer des actions en lien avec le conseil de vie lycéenne en sollicitant des partenaires de l'école (associations agréées, réservistes...). Il serait intéressant d'impulser une réflexion sur les différentes formes d'engagement dans l'établissement, dans la vie quotidienne, leur signification, leur légitimité³, de mener un débat argumenté sur l'éthique et les enjeux de conflits mondiaux.

PARTIE 3. LES DISCRIMINATIONS.

SI LOIN DES VALEURS PROCLAMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

LES QUESTIONS ABORDÉES DANS CETTE PARTIE

Cette partie aborde principalement les notions de discriminations, d'égalité et les stéréotypes. Elle établit notamment un lien avec la loi Gayssot (1990) qui vise à réprimer les actes racistes, antisémites et xénophobes, et interdit également la discrimination sur des critères ethniques, nationaux ou raciaux. Le propos renvoie également à la loi du 6 juin 2000 sur la parité qui est la première d'une série de lois visant à assurer un égal accès à la représentation nationale aux femmes et aux hommes, ainsi que la définition de la discrimination définie par l'article 225-1 du Code pénal listant précisément les motifs de discrimination. Sont évoqués des sujets comme l'islam, cible des djihadistes, ou l'engagement de personnalités comme Latifa Ibn Ziaten en lien avec le vivre-ensemble et la laïcité.

³ Voir l'interview de Claude Bisson-Vaivre, inspecteur général de l'Éducation nationale : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/faire-vivre-les-valeurs-de-la-republique-au-sein-dun-eple/introduction.html>

CONNAISSANCES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES

Égalité et discrimination (CAP, 2^{de})

- La notion d'égalité avec ses acceptions principales (égalité en droit, égalité des chances, égalité de résultats).
- Les inégalités et les discriminations de la vie quotidienne, leur gravité respective au regard des droits des personnes.
- Les textes juridiques fondamentaux de lutte contre les discriminations (particulièrement la loi du 1^{er} juillet 1972) : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, etc.

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE

Pour cette partie, les pratiques pédagogiques comme le débat argumenté, la discussion à visée philosophique ou encore la méthode de la clarification des valeurs sont à privilégier. Des recherches documentaires peuvent être engagées au CDI en amont⁴.

Dans une situation de théâtre forum, il est possible de proposer des jeux de rôle afin d'aborder des questions sensibles avec un filtre protecteur pour l'élève.

Chaque personnage aura à défendre un point de vue en interrogeant la liberté individuelle et ses limites et en valorisant les valeurs universelles. Pour cette mise en œuvre, la constitution au préalable avec les élèves de cartes « personnage » est un moyen d'approfondir leurs connaissances sur ces questions avant de débattre.

PARTIE 4. UN COMLOT ?

LES RUMEURS D'INTERNET SONT-ELLES DES INFORMATIONS ?

LES QUESTIONS ABORDÉES DANS CETTE PARTIE

Cette partie aborde la propagation du complotisme. Ce processus favorisé par l'outil Internet et la technologie numérique contribue à semer le trouble chez un nombre significatif de jeunes. L'analogie aux films d'action est suggérée. Il semble nécessaire de travailler sur l'apprentissage d'une lecture distanciée et critique des informations qui circulent sur les réseaux sociaux afin de désamorcer l'imaginaire collectif auprès des élèves.

CONNAISSANCES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES

Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information (1^{re})

- La notion d'identité numérique.
- Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage.
- Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweets...).

Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne (CAP, 1^{re})

- Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage.

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE

Une recherche documentée sur des complots historiques pourrait servir d'introduction à une pratique des dilemmes moraux sur cette question.

L'objectif n'est pas de débattre d'un sujet polémique mais bien d'inciter chaque élève à une prise de distance que les médias numériques ne favorisent pas toujours.

⁴ <https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons.html> ; site Canopé « Les valeurs de la République » ; *Dis-nous Latifa, c'est quoi la tolérance ?* [ouvrage à paraître en janvier 2016].

La recherche dans l'Histoire permet aussi de lever les « mystères » des complots (voir dossier complotisme de J. Grondeux⁵).

Deux groupes pourront être constitués afin d'inciter les élèves à interroger les présupposés qui sous-tendent ces questions. Un groupe pourra défendre des théories complotistes tandis que l'autre groupe, dans un rôle d'investigation journalistique, apportera des arguments s'appuyant sur la vérification des faits.

PARTIE 5. LES RELIGIONS ET LES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE. **L'EXERCICE DE LA LAÏCITÉ AU SERVICE DU VIVRE-ENSEMBLE**

LES QUESTIONS ABORDÉES DANS CETTE PARTIE

Cette partie aborde les questions liées à la laïcité dans la cité, dans le cadre scolaire, la neutralité et la liberté de conscience. Sont évoqués les signes ostentatoires, le discernement nécessaire au vivre-ensemble, tout en évitant le danger du syncrétisme.

CONNAISSANCES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES

Pluralisme des croyances et laïcité (CAP, terminale)

- La notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur.
- La diversité des croyances et pratiques religieuses dans la société française contemporaine : dimensions juridiques et enjeux sociaux.
- Exercice des libertés et risques d'emprise sectaire.

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE

Pour cette partie, il est possible de se référer à une proposition d'activités citées dans le programme d'enseignement moral et civique : « Lors de ce travail collaboratif, orienter les élèves à rechercher les différentes façons de concevoir les relations entre l'État et la pluralité des convictions religieuses, au sein des régimes démocratiques (projet interdisciplinaire souhaitable, TPE). À partir des questions soulevées dans l'ouvrage, solliciter une étude de cas à partir des conditions d'élaboration de la loi de 2004 et des débats au sein de la commission Stasi. Sur les notions qui s'opposent et les principes éthiques et politiques dont ils relèvent⁶. »

Pour compléter :

- « Éduquer à la laïcité d'Abdenour Bidar : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/eduquer-a-la-laicite.html>
- L'enseignement laïque des faits religieux : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/enseignement-laique-des-faits-religieux/laicite-et-enseignement-des-faits-religieux.html>

⁵ Site Canopé « Les valeurs de la République » [dossier complotisme de J. Grondeux].

⁶ <http://eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-et-objectifs.html#lien0>